Administration Communale
Martelange

PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE 2026 - 2031

Table des matières

1. Définition de Programme CLE 2

2. Identification du service Accueil Temps Libre 2

3. Introduction 4

4. Présentation de la commune 5

5. Modalité d'information aux usagers potentiels 6

6. Etats des lieux et analyses des besoins 7

 a) Etat des lieux et analyse des besoins 2015 7
 b) Etat des lieux et analyse des besoins 2021 8
 Evaluation du programme CLE 2021-2026 11
 c) Etat des lieux et analyse des besoins 2025 13

7. Les objectifs 2026 – 2031 16

8. Les Opérateurs de l'accueil 16

9. Les moyens communaux 17

10. Collaboration entre les opérateurs de l'accueil 18

11. Les partenariats automne détente 18

12. Annexes : 20

 1. Opérateurs de l'accueil qui demande l'agrément : accueil extrascolaire « Les Canailloux » ... 20
 2. Opérateurs de l'accueil qui demande l'agrément : Plaines de jeux 20
 3. Tableau de synthèse des opérateurs 20

1. Définition de Programme CLE

« Le Programme CLE est un outil essentiel de la coordination ATL au sein d'une commune. Il est la traduction en collaborations, en projets, en actions, en synergies, de la politique locale pour les familles et les enfants. Le programme CLE n'existerait pas sans coordinatrice ou coordinateur ATL pour veiller à la qualité de l'offre d'accueil proposée aux familles et au bien-être des enfants dans les structures. [Il a] un rôle rassembleur pendant la construction du programme CLE et au-delà, pendant les 5 ans de mise en œuvre de celui-ci. [Il] mobilise les réseaux, suscite des partenariats, suit les projets, motive les équipes, de manière à atteindre les objectifs fixés pour améliorer le quotidien des familles et, en finalité, viser l'épanouissement des enfants dans leurs différents milieux de vie. »1

2. Identification du service Accueil Temps Libre

Commune :
Administration communale de Martelange
Chemin du Moulin, 1
6630 Martelange
info@martelange.be

Coordination Accueil Temps Libre :
Caroline Delignière – Coordinatrice ATL, responsable de l'accueil extrascolaire et coordinatrice des plaines de juillet et de détente.
Chemin du Moulin, 1
6630 Martelange
extrascolaire@martelange.be
063/240957
0473/731107

Sarah Guillaume – Chargé de mission pour l'ATL
Chemin du Moulin, 1
6630 Martelange
Sarah.guillaume@martelange.be
0470/630116

Echevine de la jeunesse :
Cindy Feller
Cindy.feller@martelange.be
0468/375437

Membre de la CCA :
Composante n°1 - Les représentant(e)s du Conseil communal :
Feller Cindy, échevine
Chetter Adrien, échevin
Buchet Laurie, conseillère

Composante n°2 - Les représentant(e)s des établissements scolaires, organisés ou subventionnés par la Communauté française, qui dispensent un enseignement maternel ou primaire sur le territoire de la commune :
Orban Laura, directrice de l'école Libre confessionnel
Back Anne-Françoise, directrice de l'école de la communauté française

[1] Brochure « Mémento : renouvelons notre programme CLE », P3, ONE, 2021

André Géraldine, institutrice à l'école de la communauté française

Composante n°3 - Les représentant(e)s des personnes qui confient les enfants (associations de parents -AP- ou mouvements d'éducation permanente) :
Arend Géraldine, membre de l'association de Parents de l'école libre confessionnel
Posocco Anne, parent d'un enfant à l'école de la communauté française

Composante n°4 - Les représentant(e)s des opérateurs de l'accueil œuvrant sur le territoire de la commune :
Guillaume Sarah, codirectrice et PMS de la crèche Communale « La Forêt des Contes »
Vandendyck Cécile, accueillante extrascolaire à l'accueil extrascolaire « Les Canailloux »

Composante n°5 - Les représentant(e)s des services, associations ou institutions qui sont agréés, reconnus ou affiliés à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par ou en vertu des dispositions décrétales ou réglementaires de la Communauté française autres que celles du décret ONE :
Gérard Méline, représentante du Club Azuma No Dojo
Romeyns Benjamin, assistant social au CPAS de Martelange
Gaspar Quentin, représentant du Club de Badminton de Martelange

3. Introduction

Dans le cadre de mes fonctions de Coordinatrice de l'Accueil Temps Libre (ATL) pour la commune de Martelange, j'ai été amenée à rédiger ce Programme Local pour l'Enfance en collaboration étroite avec l'Échevine de la Jeunesse et avec l'appui de la Commission Communale de l'Accueil.

Au sein de la commune, c'est en effet l'Échevine de la Jeunesse, soutenue par la Coordinatrice ATL, qui veille au bon fonctionnement de l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire. Chaque jour, nous faisons de notre mieux pour répondre aux attentes des familles qui vivent à Martelange, ainsi qu'à celles dont les enfants fréquentent les écoles de la commune.

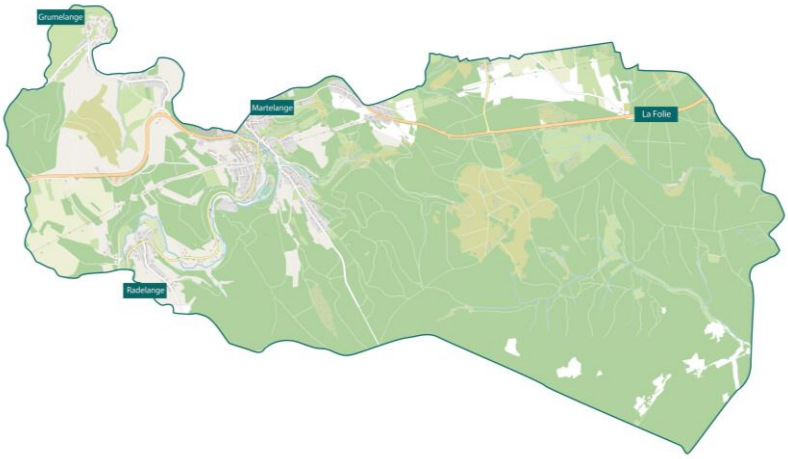
Ce programme CLE a pour but de faire le point sur tout ce qui existe déjà en matière d'accueil extrascolaire pour les enfants de 2,5 à 12 ans : les activités proposées, les lieux d'accueil, les partenaires impliqués... Il s'appuie aussi sur les résultats d'enquêtes réalisées auprès des familles, qui nous ont partagé leurs avis et leurs besoins.

Pour la Commission Communale de l'Accueil, cette mise à jour du programme est l'occasion d'améliorer encore l'accueil existant. Cela nous permet d'identifier ce qui fonctionne bien, ce qu'il faut renforcer et ce qu'il reste à mettre en place.

Sur base de ce constat, nous avons fixé ensemble des objectifs concrets pour les cinq années à venir, dans le but de continuer à offrir un accueil de qualité, varié et adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

4. Présentation de la commune

Martelange est une petite commune rurale de 2142 habitants (1934 en septembre 2020). Une des caractéristiques particulières de Martelange est que la nationale 4 constitue une frontière entre la Belgique et le Luxembourg.



Sur son territoire, Martelange compte deux écoles : une école libre conventionnel et une école de la communauté française. Il n'y a pas d'école communale.
L'accueil du matin et du midi est organisé par les écoles. L'accueil après l'école est un accueil extrascolaire centralisé. Il est organisé par la commune.

A Martelange, il y a environ 350 enfants de 0 à 12 ans.
L'école libre compte 95 enfants et l'école de la fédération Wallonie-Bruxelles en compte 122.

Une soixantaine d'enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire centralisé.

Un peu moins d'un tier des enfants qui fréquentent l'accueil extrascolaire sont des enfants qui n'habitent pas la commune. Martelange étant un lieu de passage vers le Luxembourg nous accueillons énormément d'enfants de village différents.

Martelange est la deuxième commune de la province qui compte le plus d'ILA (Initiative Local d'Accueil – logements pour les demandeurs d'asile). Il y a donc un nombre conséquent de réfugiés par rapport au nombre d'habitant : 54 personnes (max 59).

5. Modalité d'information aux usagers potentiels

- Brochure

Des prospectus et flyers sont distribués régulièrement par l'intermédiaire des instituteurs aux enfants de nos deux écoles.
Ceci afin que les enfants non domiciliés sur la commune mais qui fréquentent les écoles reçoivent l'information.

- Des toutes-boîtes

Ils permettent de viser toute la population de Martelange.

- Site internet de la commune

Sur le site internet de la commune, une page est consacrée à l'accueil des enfants dans la commune de Martelange. Le site internet de la commune de Martelange a été complètement remis à jour courant 2024.

- Réseaux sociaux

L'administration communale de Martelange a ses propres pages Facebook et Instagram. Régulièrement, des publications sont partagées concernant la jeunesse : activités particulières, publicité concernant des stages, photos des différentes animations, …

- Application des écoles

Il s'agit d'applications utilisées par une école de Martelange. Ces applications permettent de communiquer certaines informations aux parents. Nous avons l'opportunité d'y ajouter les informations concernant l'extrascolaire ou les plaines de jeux.

- Revue communale

La revue communale est éditée tous les trimestres. Chaque service communal est concerné.
Il permet de donner un retour sur les différentes activités qui se sont déroulées à Martelange.

6. Etats des lieux et analyses des besoins

a) Etat des lieux et analyse des besoins 2015

Un état des lieux nous informe sur la situation réelle de l'ATL de notre commune.
Nous avons fait parvenir dans le courant de l'année 2015 des enquêtes qui nous ont permis de quantifier les attentes des professionnels, des parents et des enfants ayant un lien avec l'extrascolaire. Cela nous permet de comprendre et d'améliorer l'offre de l'extrascolaire.

L'état des lieux était globalement très positif. Certains points « à améliorer » sont ressortis. Nous avons parcouru du chemin depuis et tenté d'améliorer ces points afin de proposer de plus en plus des accueils riches et de qualité à tous nos jeunes.

- *A l'accueil extrascolaire « Les Canailloux », les locaux ne sont pas assez spacieux.*

Comme le nombre d'enfants ne cesse de s'accroître, l'espace dans les bâtiments est de plus en plus restreint. Cela peut nuire à la qualité de l'accueil.
Les locaux de l'accueil extrascolaire se trouvent dans la maison de village. Si un trop grand nombre d'enfants est présent, nous pouvons empiéter sur les autres locaux de la maison de village.

- *A l'accueil extrascolaire « Les Canailloux », petites remarques concernant les goûters, la quantité et la qualité doivent être améliorées.*

Nous avons fait un grand pas en avant en matière de repas et goûters à l'accueil extrascolaire et à la crèche. En effet, depuis avril 2018, nous fonctionnons avec « La cuisine des Champs », traiteur « raisonné » qui travaille avec principalement des produits bio et locaux. Pour les goûters, nous faisons appel à « Biovallée » livreur de produit exclusivement bio. Les enfants apprécient énormément les goûters variés et sains à l'extrascolaire. La commune de Martelange s'est d'ailleurs inscrite au Green Deal en tant que facilitateur afin de promouvoir des repas de qualité dans les collectivités.

- *Augmenter les activités culturelles pour les plus petits.*

Lorsque nous proposons des activités (Halloween, carnaval, …), nous essayons de proposer des activités tant pour les grands que pour les petits. Les artistes/ animateurs qui viennent n'hésitent pas à scinder le groupe d'enfants afin de proposer des activités adaptées aux âges des enfants.

- *Informer les parents des activités faites au sein de l'accueil.*

Durant ces 5 dernières années, nous avons tenté de nous améliorer au niveau de la communication. Nos modes de communication sont variés suivant le message que l'on souhaite passer. L'information aux parents concernant une activité se fera souvent via un toutes-boîtes ou des mots déposés dans les écoles. Les publicités concernant un évènement qui peut accueillir plus d'enfants se font via Facebook ou le site internet. Nous adaptons nos communications et nos modes de communication en fonction du public ciblé.
Nous essayons aussi de faire un retour après chacune des activités que nous organisons : petite vidéo, photo, planning de la journée… Les parents apprécient énormément de savoir ce qui se passe durant nos activités. Une personne chargée de la communication a d'ailleurs été embauchée depuis septembre 2019 afin de parfaire cette communication.

b) Etat des lieux et analyse des besoins 2021

Retour sur les 5 dernières années :

Le panel d'activité proposés aux jeunes sur la commune ne fait que s'étoffer au fil des années.

En effet depuis 2015, nous avons réorganisé le conseil communal des enfants qui était abandonné depuis plusieurs années. Les huit conseillers sont élus pour deux années consécutives. Ils représentent tous les enfants de la commune. Leur rôle est de mettre en place des projets afin d'améliorer la vie des enfants à Martelange. Ils sont également présents lors de plusieurs organisations communales : journée Saint-Nicolas, Pâques, TE DEUM, Relai Sacré, …

La grosse nouveauté (2017) pendant les congés scolaires est le stage pour les adolescents qui remporte un franc succès. Il s'agit de la continuité de nos plaines de jeux (2,5-12ans). Les enfants de 12 à 15 ans peuvent y participer.

Depuis 2019, la commune s'est engagée auprès des citoyens afin de proposer des stages s'étalant sur les deux mois de vacances : plaines de jeux, stages au hall de sport et stages organisés par des particuliers. Tous les stages ont remporté un franc succès et les retours des parents et enfants sont positifs.

Depuis 2018, nous organisons « Place aux enfants ». Une trentaine de jeunes martelangeois de 8 à 12 ans participent chaque année. Les retours sont très positifs.

Le hall de sport a considérablement élargi son offre d'activité en septembre 2020 : badminton, danse, tennis, trampoline, ju-jutsu, karaté, taekwondo, football, tennis de table.

Un lieu de rencontre parents-enfants (0-4ans) a vu le jour courant 2016. Chaque semaine, plusieurs parents et enfants ont l'occasion de se rencontrer, échanger autour d'une activité. Pour cette activité, la TMS est présente occasionnellement afin de conseiller les parents par rapport à leurs questionnements.

Etat des lieux 2021

Un nouvel état des lieux nous informe sur la situation réelle de l'ATL de notre commune.
Nous avons fait parvenir dans le courant de l'année 2020 des enquêtes qui nous ont permis de quantifier les attentes des professionnels, des parents et des enfants ayant un lien avec l'extrascolaire. Cela nous permet de comprendre et d'améliorer l'offre de l'ATL.
Le sondage a été réalisé auprès de 12 professionnels, 186 parents et 275 enfants, tous n'ont pas répondu mais nous avons néanmoins pu avoir un avis global sur l'état des lieux de l'Accueil Temps Libre de notre commune. Les réunions d'équipe de l'accueil extrascolaire, les réunions avec les directions d'écoles ainsi que les CCA constituent aussi des moments d'évaluation de nos pratiques et permettent de faire état de l'offre et la qualité d'accueil.

Les résultats de ce sondage sont globalement positifs que ce soit pour l'offre ou la qualité de l'accueil.
Le sondage se présentait sous forme d'un questionnaire, les parents devaient attribuer une note de « un » à « quatre ». « Quatre » étant la meilleure note possible et « un » étant la plus mauvaise note possible. Beaucoup se sont réduits à appliquer une note sans pour autant laisser de commentaire. Parmi les commentaires positifs, voici un échantillon :
« P*rix abordable et service de qualité pour l'accueil extrascolaire* »,
« *Mes enfants ont apprécié l'excursion où ils ont été pendant les plaines de jeux* »,
« *L'accueil extrascolaire est convenable pour les enfants, ils sont épanouis* »,

« *Je vous remercie pour tout et pour la qualité du stage Ado tant par ses activités et surtout aux animatrices qui font un travail remarquable.* »,…
Pour ce qui est du sondage auprès des enfants, le retour est aussi positif :
« *Je voudrais aller à la garderie mais mes parents ne veulent pas* »,
« *J'aime aller à la garderie* »,
« *La garderie est géniale, il y a beaucoup d'activités* »

Certaines pistes d'amélioration ont aussi été suggérés par les parents, professionnels et enfants.

- *Au niveau de la communication, l'information passerait mieux si elle était diffusée via plusieurs canaux : mailing, courrier postal, courrier via les écoles,*
 De plus certains préfèreraient recevoir l'information plus tôt. La publicité des plaines a notamment été évoquée plusieurs fois afin de pouvoir mieux organiser les vacances des enfants. Les publicités pour les activités spécifiques : après-midi carnaval, halloween, … sont aussi pointées du doigt.

 Nous essayons de distribuer nos folders/publicités assez tôt ; plaines de jeux de juillet : début avril, publicité pour les après-midis spécifiques : un mois avant la date.
 Nous passons souvent par les écoles pour distribuer les informations et dans certains cas, l'envoi d'un toutes-boites ou un encart dans le bulletin communal est aussi un moyen de communication utilisé.
 A l'avenir, nous souhaiterions également envoyer les informations par mail en créant un carnet d'adresse « parents ».
 Cela nous permettrait d'utiliser un moyen de diffusion supplémentaire et nous perdrions moins de temps à cause d'intervenants supplémentaires.

- *Au niveau des plaines de jeux, certains parents se plaignent des tranches horaires. En effet, ils ne savent pas inscrire leur enfant aux plaines de jeux car l'accueil du matin, avant le début des activités, ouvre trop tard et ferme trop tôt.*

 Nous sommes bien conscients que l'organisation familiale n'est pas évidente quand les deux parents travaillent. Nous souhaitons rendre nos plaines de jeux accessible à tous les enfants peu importe l'horaire des parents. Néanmoins, nous ne souhaitons en aucun cas que l'élargissement des horaires d'accueil de la plaine contraigne certains enfants à y rester plus longtemps alors que les parents sont « disponibles » pour s'occuper de leur enfant.

 Nous ouvrons 10h d'affilée et nous nous posons la question par rapport au rythme des différents enfants qui fréquentent nos plaines.
 Si on se place du coté des enfants (personne au cœur de notre accueil), nous nous demandons quels sont leurs besoins en tant qu'individu tout au long d'une journée. Est-ce raisonnable d'ouvrir plus et d'infliger à certains enfants un temps plus long où il ne se sera pas avec ses parents, ce qui va lui imposer de repousser l'heure du souper, de la douche et du coucher, …

 Si on se place du coté des parents, personnes concernées par cette réflexion, nous devons tenir compte de l'évolution des familles par rapport à leur activité professionnelle. Dans notre état des lieux, nous avons pu constater que 58 parents sur 59 travaillent au moins à temps partiel, 18 travaillent en horaire « standard » : 8h-17h et 23 travaillent en « horaire débordant » ou font les pauses. 11, seulement, travaillent en temps partiel.
 Nous pouvons dès lors comprendre que certains soient dans le besoin d'inscrire leur enfant dans une structure qui ouvre plus tôt et ferme plus tard.

L'idée ici serait donc d'accompagner cet élargissement d'horaire afin d'éviter que certains enfants, pour qui ce n'est pas nécessaire, restent trop longtemps à la plaine de jeux.

Nous avons donc décidé de nous fixer comme objectif de proposer un accueil à partir de 7h30 pour permettre la fréquentation de certains enfants et parents demandeurs. Cet horaire serait similaire à celui proposé le matin à l'accueil extrascolaire durant l'année. Nous aurions donc une certaine cohérence des horaires d'accueil des enfants tout au long de l'année.

- *Au niveau cout des plaines de jeux, certains parents (12 sur 33) parlent de plaines trop couteuses.*

Les horaires de la plaine de jeux sont 9h-16h avec un accueil possible et gratuite de 8h à 9h et de 16h à 18h. La journée de plaine de jeux revient à 10€ pour une journée de 10h pour les Martelangeois et 14€ pour les non-Martelangeois. De plus, nous appliquons un tarif dégressif pour les fratries.
Notre plaine de jeux est qualitative, nous embauchons, pour l'occasion, plus de personnel formé que ce qui est imposé par les normes ONE, nous scindons volontairement les enfants en petits groupes d'âge afin de répondre à leurs besoins (sieste, type de jeux,…). L'équipe des plaines de jeux se rencontre plusieurs fois avant et après les plaines afin d'échanger par rapport à nos pratiques. L'enfant, son bien-être et sa famille est au centre de nos discussions afin de permettre autre chose « qu'un endroit de garde simple » pour les parents. Nos pratiques sont pensées en fonction des enfants, de leur développement personnel, de leur épanouissement et de leur socialisation. Nous prenons également en compte les parents en leur permettant de découvrir via des spectacles, un panneau photos ou un planning, toutes les activités riches et variées mises en place.
Nous tentons chaque année d'améliorer nos pratiques ce qui engendre un certain budget. Le prix des plaines n'a pour autant pas été augmenté depuis 2016.

De plus, les enfants peuvent se rendre plusieurs fois sur le mois gratuitement au hall de sport.
Nous collaborons également avec le CPAS pour apporter une aide spécifique (financière) aux besoins des familles demandeuses. Nous acceptons également les enfants porteurs d'handicaps et nous nous adaptons en mettant à disposition des éducateurs afin d'encadrer au mieux ces enfants à besoins spécifiques.

- *Au niveau de l'accueil extrascolaire, les enfants réclament d'aller plus souvent dehors.*

Nous sommes bien conscients des richesses des sorties extérieures. Tout d'abord, il s'agira de déterminer quels sont les enfants qui veulent sortir et quels sont les enfants qui ne désirent pas sortir. Notre accueil extrascolaire est un accueil qui ouvre tous les jours après une journée bien remplie, il est donc crucial de respecter les envies de temps libres de l'enfant.
Si certains montrent la volonté d'aller plus souvent dehors, il est nécessaire de répondre à leur demande. Notre objectif serait donc de mettre tout en œuvre pour que les enfants qui ont envie de sortir le fassent de manière sécurisée. Pourquoi ne pas laisser le choix aux enfants à tout moment d'aller dehors et puis de rentrer quand ils en ont envie ?
L'idée serait aussi d'améliorer l'environnement extérieur. A savoir que Martelange, borné par la forêt d'Anlier, est le lieu idéal pour découvrir et jouer dans la nature. La cour de l'accueil extrascolaire pourrait aussi être repensée.
Cette nouvelle organisation doit se réfléchir en équipe et doit être pensée correctement afin de ne pas rencontrer certains freins et que notre organisation s'épuise.
Nous pensons qu'il serait intéressant de se former à ce sujet.

- *Au niveau de l'accueil extrascolaire, les parents, professionnels et enfants pensent que nos locaux ne sont pas assez spacieux.*

 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, nous accueillons en moyenne 25 petits dans le local des « Canailloux » et nous accueillons en moyenne 35 grands dans le local « La bédéthèque ».
 Les enfants sont forcément très nombreux aux premiers moments de l'accueil (15h30-16h30). Après cette période de « rush », le local devient suffisamment grand par rapport au nombre d'enfants présents.
 Le collège communal souhaite créer une extension du bâtiment où se trouve les deux locaux de l'accueil extrascolaire. Cette extension verra le jour dans les prochaines années.
 En attendant, il faut pouvoir combiner sans.
 Nous pensons que le fait de favoriser plus les sorties extérieures pourrait aider.
 Il est également possible de faire la demande pour utiliser un autre local du bâtiment dédié à une autre activité. Ce local serait alors à aménager tous les jours pour l'extrascolaire mais permettrait de remédier au manque d'espace ressenti par les enfants et les adultes.

- *Manque d'activité extrascolaire pour les 2,5-12 ans.*

 Ce qui ressort de l'enquête est que très peu d'activité sont proposées aux 2,5-6ans.
 Pour cette tranche d'âge, un cours de « Minibad » est organisé pour les 4-6ans. Il n'y a pas d'autre activité pour cette tranche d'âge.
 Certains enfants réclament aussi un cours de gym, des cours d'art et de musiques.
 Le hall de sport est en pleine expansion avec un projet d'agrandissement qui permettrait de proposer des cours de gym. En effet, pour l'instant, le hall de sport n'a plus aucun créneau horaire de disponible pour proposer d'autres sports.
 Pour les cours d'art et de musique, il serait intéressant de rechercher un professeur qui pourrait proposer ces deux activités extrascolaires. Il en va de même pour un cours de psychomotricité, largement demandé par les parents.
 Du coté de notre accueil extrascolaire, nous avons fait appel aux « jeunesses musicales » afin de proposer des animations ponctuelles les mercredis après-midi à l'accueil extrascolaire.
 Le cout des animations serait entièrement pris en charge par la commune.

c) Evaluation du programme CLE 2021-2026

Objectif 1 : Amélioration de la communication avec les parents par l'utilisation d'un meilleur outil de communication et d'une démarche permanente.

La communication autour des activités jeunesse et extrascolaires a été renforcée grâce à plusieurs canaux : application des écoles, courriels, bulletin communal, site internet, réseaux sociaux et toutes-boîtes. L'engagement d'un agent de communication en 2019 a également facilité la diffusion des informations. Les familles sont désormais mieux informées concernant les stages et le contenu des activités. Depuis septembre 2025, nous avons mis en place une affiche récapitulative pour l'ensemble de l'année scolaire, reprenant tous les stages proposés par la commune. Cet outil permet aux parents d'avoir une vue d'ensemble des activités disponibles ainsi que des dates d'ouverture des inscriptions.
À l'avenir, nous prévoyons d'y intégrer également les stages proposés par d'autres opérateurs afin de mettre à disposition des citoyens une affiche unique regroupant l'ensemble de l'offre présente sur la commune.

L'objectif d'améliorer la communication et la transparence envers les familles est atteint avec une information plus accessible et régulière.

Objectif 2 : Ouverture d'un accueil à 7h30 durant les plaines de jeux.

Depuis 2022, l'accueil des plaines de jeux est ouvert dès 7h30, tout en conservant la fermeture à 18h. Cette adaptation répond aux demandes des familles, sans prolonger de manière significative la durée de présence des enfants.
L'objectif d'élargir les horaires pour mieux répondre aux besoins des familles est atteint.

Objectif 3 : Favoriser les activités extérieures par la formation du personnel, la mise en place d'un projet et l'adaptation du projet pédagogique.

Le personnel a suivi une formation en 2021 sur l'aménagement de l'espace extérieur et les bienfaits des activités en plein air. Depuis, le matériel extérieur a été enrichi (banc, petite maison, transats, bac à sable, petites cuisines), et les enfants participent régulièrement à des balades et aux plaines de jeux à proximité. La difficulté rencontrée par l'accueil extrascolaire reste le fait que la cour est accessible par le public à tout moment. Nous sommes donc parfois confrontés à des faits de vandalisme. Le projet pédagogique doit encore être adapté pour mettre davantage l'accent sur les activités extérieures régulières proposées aux enfants.
L'objectif de favoriser les activités extérieures par la formation du personnel et la mise en place d'un projet est atteint, mais le projet pédagogique n'a pas encore été modifié pour renforcer cet aspect.

Objectif 4 : Organisation d'activités extrascolaire pour toutes tranches d'âges au sein de la commune.

Nous sommes conscients de l'importance de proposer des activités adaptées à l'ensemble des enfants âgés de 2,5 à 12 ans.
Malgré plusieurs tentatives pour développer des activités spécifiques pour les plus petits (2,5 à 4 ans), notamment des cours de psychomotricité, ces projets n'ont pas encore pu aboutir.
Il s'agit d'un axe que nous comptons continuer à développer dans le cadre du programme CLE 2026-2031.
L'agrandissement prochain du hall sportif et de la maison de village ouvrira de nouvelles possibilités en termes d'espaces. Ces aménagements nous permettront d'élargir notre offre d'activités et de mieux répartir celles-ci entre les différentes tranches d'âge.

À la suite de la discussion de cet objectif lors de la dernière CCA, le hall sportif de Martelange a recherché un professeur de psychomotricité afin de proposer des cours destinés aux enfants de 3 à 6 ans, organisés le dimanche matin. Les cours débuteront dès le mois de janvier.

d) Etat des lieux et analyse des besoins 2025

Retour sur les 5 dernières années :

La commune de Martelange n'a cessé de se développer au cours des cinq dernières années.

Les deux principales nouveautés de cette période sont l'agrandissement du hall sportif et la mise en place d'un soutien scolaire à destination des enfants de Martelange et des communes voisines.

L'agrandissement du hall sportif a permis la création de nouvelles activités, notamment à destination des enfants de 2,5 à 12 ans.
Pas moins de dix activités sportives sont organisées chaque semaine pour cette tranche d'âge.
D'autres activités, non sportives, sont également proposées.
Au total, treize activités extrascolaires sont organisées à Martelange pour les enfants.

À cela s'ajoutent des activités plus ponctuelles, comme des stages.
La commune de Martelange s'est engagée à proposer des stages pendant toute la durée des congés d'été en coordination avec d'autres opérateurs de stages, ainsi que durant au minimum une semaine sur deux pendant les congés de détente, de printemps, d'automne et d'hiver.
Une réflexion a également été menée afin de coordonner l'organisation des stages avec l'ouverture de la crèche.
Ainsi, les semaines où la commune propose des stages, la crèche est également ouverte, les semaines où aucun stage n'est organisé (soit une semaine sur deux), la crèche est fermée.
Ce fonctionnement permet aux familles de mieux s'organiser, aussi bien pour les plus petits que pour les plus grands.

Suite à de nombreux échanges en CCA concernant les difficultés scolaires rencontrées par certains enfants, la commune de Martelange a lancé, en partenariat avec l'ASBL Enseignons.be, un programme de soutien scolaire depuis octobre 2024.
Ce sont des instituteurs qui assurent les cours de soutien scolaire deux fois par semaine à la maison de village, dans le même bâtiment que l'accueil extrascolaire. Les enfants qui fréquentent l'accueil et participent au soutien scolaire peuvent donc s'y rendre facilement et revenir ensuite à l'accueil extrascolaire.
Les enfants doivent être inscrits pour au minimum un trimestre. En effet, il ne s'agit pas ici d'une aide ponctuelle visant à expliquer uniquement une matière vue en classe, mais bien d'un accompagnement régulier destiné à retravailler certaines bases où l'élève rencontre des difficultés.
Plus d'une dizaine d'enfants ont déjà été inscrits au cours de cette première année.
Le coût d'une heure de cours est fixé à 9,90 €. Le Collège a toutefois décidé de prendre en charge une partie des frais pour les enfants domiciliés à Martelange : le tarif est donc de 4 € par heure pour les Martelangeois.
Les activités plus ponctuelles, telles que le Conseil communal des enfants, Place aux enfants, les stages ados, …, développées précédemment dans le cadre du programme CLE, continuent d'être proposées.

Analyse des besoins 2025

- ➔ *Enquête auprès des familles*

L'analyse des besoins a montré que les parents souhaiteraient davantage d'activités destinées aux jeunes enfants (2,5 à 4 ans). En effet, l'état des lieux révèle qu'aucune activité n'est actuellement organisée pour ce groupe d'âge.

Par ailleurs, l'analyse met également en évidence le souhait des parents de bénéficier d'une offre d'activités plus variée pour les enfants de 4 à 12 ans. Ils expriment notamment un intérêt pour des activités culturelles et artistiques, telles que des cours de musique (instrument, solfège) ou d'arts plastiques (dessin, peinture, etc.).

Premier objectif à travailler pour les cinq prochaines années :

- Développer des activités extrascolaires adaptées aux jeunes enfants et élargir l'offre artistique (musique, arts plastiques, expression créative, etc.) afin de toucher une plus large tranche d'âge.

Cet objectif répondra aussi à un besoin révélé par les enfants qui sont en demande de ce type de cours.

Le deuxième besoin révélé par l'enquête transmise aux parents est la communication qui n'est parfois pas optimale.
Les parents de Martelange reçoivent l'information de manières différentes suivant la personne qui la diffuse : les écoles, la commune, les opérateurs d'activités ou de stages.
Certains parents se plaignent de ne pas voir l'information ou de la voir à temps.

Deuxième objectif à travailler pour les cinq prochaines années :

- Mettre en place et maintenir un système de communication centralisé, clair et accessible (par exemple une application dédiée), afin d'harmoniser la diffusion des informations entre la commune, les écoles et les familles. L'objectif est que chaque famille puisse facilement trouver les renseignements nécessaires et s'inscrire sans difficulté aux différentes activités proposées.

➔ *Enquête auprès des enfants*

L'analyse des besoins menée auprès des enfants a révélé que certains aspects pourraient être améliorés, notamment en ce qui concerne l'accueil extrascolaire et les plaines de jeux.
Les enfants trouvent que la cour est trop petite et qu'elle manque de verdure ainsi que de jeux extérieurs.

Des travaux d'extension de la maison de village, où se situent les locaux de l'accueil extrascolaire, ont commencé en octobre 2025. Ils concernent l'ensemble du bâtiment ainsi que les abords. Pour la partie dédiée à l'accueil extrascolaire, le local des plus petits (maternelles et première primaire) sera agrandi, ce qui constitue un point positif, puisque nous accueillons généralement entre 20 et 25 enfants qui s'y retrouvent souvent à l'étroit. Par ailleurs, une cuisine professionnelle sera construite à proximité du local. Les accueillants, qui réchauffent les repas du mercredi et préparent les goûters, pourront en bénéficier. Cela permettra de libérer leur local « cuisine », qui deviendra un espace sommeil et un lieu dédié aux changes des enfants.

La cour, quant à elle, sera prochainement déplacée à l'arrière du bâtiment, mais ne gagnera pas en superficie. Nous pourrons néanmoins l'aménager et la repenser afin que les enfants puissent y trouver des jeux qui leur correspondent.

À noter que cette cour peut être utilisée par d'autres personnes. En effet, le local de l'accueil extrascolaire et des plaines se situe dans une maison de village qui est louée les week-ends. La cour est donc également utilisée en dehors des heures d'accueil extrascolaire et des plaines.

Il faudra donc de réfléchir à l'organisation du rangement des jeux. Lors d'une précédente CCA, l'idée d'un casier métallique sur roulettes avait été évoquée, afin de faciliter la sortie et le rangement du matériel extérieur.

Les locaux des plaines et de l'accueil extrascolaire bénéficient par ailleurs d'un environnement idéal : ils se trouvent à proximité de l'entrée de la forêt d'Anlier, d'une grande plaine de jeux, d'un parcours santé et du hall sportif. Les espaces de jeux extérieurs ne manquent donc pas, et il est possible de s'y rendre à pieds sans traverser de route.

Certains enfants ont également exprimé le sentiment de ne pas toujours être écoutés par les accueillants. L'équipe de l'accueil extrascolaire et les animateurs des plaines de jeux se réunissent régulièrement afin d'échanger sur l'accueil des enfants et leur bien-être.
Lors de ces réunions, nous discutons des éventuelles difficultés rencontrées, qu'elles concernent un groupe ou un enfant en particulier, et nous cherchons ensemble des solutions adaptées.

Nous avons déjà suivi des formations sur la gestion des conflits et la communication avec les enfants, et nous continuerons à nous former dans ces domaines.
De plus, nous veillons à proposer des activités variées, adaptées à l'âge des enfants, tout en respectant la notion de temps libre.

Troisième objectif à travailler pour les cinq prochaines années :

- Offrir aux enfants un cadre d'accueil sécurisant qui respecte la notion de temps libre, en veillant à mettre à leur disposition une diversité de jeux et d'activités, tant intérieurs qu'extérieurs, favorisant le plaisir, le choix et l'épanouissement, grâce à la présence d'adultes disponibles et à l'écoute.

➔ *Enquête auprès des opérateurs*

L'enquête révèle que les opérateurs souhaitent développer un agenda commun reprenant toutes les offres de stages organisées sur la commune. Cela permettrait d'améliorer leur visibilité.

Les opérateurs souhaiteraient aussi être intégrés à certaines organisations dans les écoles ou au sein de la commune, afin de bénéficier d'une meilleure visibilité.

Un membre de la CCA évoque l'organisation d'une semaine sportive durant laquelle chaque club proposerait une activité par demi-journée. Ce serait intéressant pour les enfants, qui pourraient s'essayer à différents sports encadrés par des personnes spécialisées. Cela représenterait aussi un atout pour les clubs, qui gagneraient en visibilité.

Quatrième objectif à travailler pour les cinq prochaines années :

- Renforcer l'accompagnement des opérateurs de l'accueil en améliorant la coordination et la visibilité de leurs activités et de leurs stages.

Ces 4 objectifs permettent de répondre aux besoins des enfants, des parents et des opérateurs de l'accueil sur la commune de Martelange.

Ils ont été décidés et discuté lors des réunions de CCA.

Les réunions d'équipe de l'accueil extrascolaire, les réunions avec les directions d'écoles ainsi que les CCA constituent des moments d'évaluation de nos pratiques et permettent de faire régulièrement état de l'offre et la qualité d'accueil.

7. Les objectifs 2026 – 2031

Les objectifs que nous souhaitons travailler pour ce prochain programme CLE seront donc :

- Développer des activités extrascolaires adaptées aux jeunes enfants et élargir l'offre artistique (musique, arts plastiques, expression créative, etc.) afin de toucher une plus large tranche d'âge.
- Mettre en place et maintenir un système de communication centralisé, clair et accessible (par exemple une application dédiée), afin d'harmoniser la diffusion des informations entre la commune, les écoles et les familles. L'objectif est que chaque famille puisse facilement trouver les renseignements nécessaires et s'inscrire sans difficulté aux différentes activités proposées.
- Offrir aux enfants un cadre d'accueil sécurisant qui respecte la notion de temps libre, en veillant à mettre à leur disposition une diversité de jeux et d'activités, tant intérieurs qu'extérieurs, favorisant le plaisir, le choix et l'épanouissement, grâce à la présence d'adultes disponibles et à l'écoute.
- Renforcer l'accompagnement des opérateurs de l'accueil en améliorant la coordination et la visibilité de leurs activités et de leurs stages.

8. Les Opérateurs de l'accueil

- Accueil extrascolaire « Les Canailloux » – Demande d'agrément
- Plaines de jeux et stage ados de Martelange – Demande d'agrément
- La Forêt des Contes – Crèche communale
- Les Babychoux – Milieu d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans
- Centre sportif Martelange–Fauvillers – Opérateur de stages et d'activités sportives
- Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier – Organisation d'activités et de stages
- Main dans la Main – Lieu de rencontre parents–enfants (0–4 ans)
- Enseignons.be – Service de soutien scolaire
- Martelange Badminton Club – Club de badminton
- Get The Move With Alice Fach – Cours de danse
- Personal Process – Cours de gymnastique sportive
- Furuhâta Martelange Inoshishi Dojo – Cours de karaté
- Aiki Taï Jutsu Club Martelange – Cours de ju-jutsu
- TKD Koryo Academy Martelange – Cours de taekwondo
- club Azuma No Dojo – Cours d'Aikido traditionnel
- École de tennis de Martelange
- TT Sainlez – Cours de tennis de table
- RUS Martelangeoise – Cours de football
- Les P'tits Poilus de la Frontière – Club d'équitation
- Ateliers floraux – Activités durant les congés scolaires
- Les Vivantes – Ateliers culinaires organisés plusieurs fois par an
- L'Arche de Lumaya – Ferme animalière proposant stages et activités

« Les Canailloux » est le seul accueil extrascolaire existant sur la commune pour les enfants scolarisés à Martelange.

9. Les moyens communaux

La commune s'engage pour le secteur ATL à :

Pour son accueil extrascolaire :

- Mettre à disposition des locaux et du matériel adaptés au bon fonctionnement de celui-ci.
- Mettre une cuisine à disposition pour le repas qui nous sont livrés par un traiteur.
- Prendre les assurances nécessaires.
- Assurer l'accueil suivant le besoin des familles par des accueillantes et une coordinatrice dont les compétences correspondent au décret.
- La participation financière des parents contribue aux différentes dépenses (salaires, matériel, animations, …).
- Véhiculer grâce à l'achat du minibus les enfants des écoles vers l'accueil.
- Subvention communale annuelle de 10 000€ pour chaque école afin de couvrir les frais d'accueil extrascolaire du matin (matériel, salaire accueillants, …) et soutenir l'organisation d'un projet dont le thème est fixé chaque année par la commune.
- Agrandir en fonction des besoins, sécuriser et embellir les abords de l'accueil.
- Prendre en charge les différents frais de formations et les déplacements qui y sont liés.

Pour l'Accueil Temps Libre :

- Appliquer la gratuité des temps d'accueil (matin et soir) durant les plaines de jeux.
- Mettre à disposition du personnel formé et veiller au taux d'encadrement recommandé par l'ONE
- Mise en lien, collaboration entre des opérateurs de l'accueil.
- Organisation de PAD (partenariat durant les stages d'automne et de détente).
- Soutenir les opérateurs en partageant leurs activités sur les réseaux sociaux ou dans le bulletin communal.
- Mise à disposition de matériel.
- Organisation du Conseil Communal des enfants.
- Organisation de Place aux enfants.
- Acquisition d'une application permettant de faciliter la communication avec les familles, de gérer les inscriptions à l'accueil extrascolaire ainsi qu'aux stages (plaines, stages organisés par le hall des sports) et d'informer sur l'ensemble des stages proposés sur la commune.
- Mise à disposition d'une coordinatrice pour organiser le soutien scolaire et application d'un tarif réduit pour les enfants qui habitent et/ou qui sont inscrits dans une école de Martelange.
- Coordonner le calendrier des stages avec les opérateurs qui en proposent.
- Partenariat lors des stages, proposer un accueil le matin et l'après journée aux plaines de jeux pour accueillir les enfants qui fréquentent d'autres stages.

10. Collaboration entre les opérateurs de l'accueil

À Martelange, le hall sportif, l'accueil extrascolaire, les terrains de football, l'office du tourisme et la crèche communale se situent dans un rayon d'environ 150 m. Cette proximité facilite grandement l'organisation des parents : ils peuvent récupérer leur enfant à un endroit et l'accompagner très rapidement vers un autre. Les parents ayant des enfants à la fois à la crèche et à l'accueil extrascolaire ne doivent parcourir qu'une vingtaine de mètres pour rejoindre les deux structures.

Tous les lieux fréquentés par les enfants : accueil extrascolaire, activités sportives, … sont accessibles via des chemins piétons sécurisés. Les plus grands, en primaire, peuvent ainsi quitter l'accueil extrascolaire pour se rendre seuls à pied à leur activité sportive. L'accueil extrascolaire propose également aux parents d'accompagner les enfants directement à certaines activités organisées dans le même bâtiment, comme le soutien scolaire.

À proximité immédiate de ces différents lieux d'accueil se trouve la maison de santé. Nous collaborons régulièrement avec celle-ci, notamment lors des plaines de jeux. La crèche communale travaille également avec un médecin. Cette proximité constitue un atout important en matière de sécurité et de réactivité.

La communication entre les différents opérateurs est facile. Nous collaborons afin de proposer les horaires les plus adaptés, tout en assurant une cohérence par rapport aux différents lieux d'accueil pour les parents et les enfants.

Les CCA constituent un espace d'échanges dynamique : des idées y émergent, des réflexions y sont menées et des projets aboutissent, y compris au-delà des objectifs du programme CLE. Les membres participent activement, le taux de présence est très bon et chacun apporte une contribution en lien avec la composante qu'il occupe, enrichissant ainsi les discussions.

La coordinatrice est une personne ressource essentielle en matière d'accueil au sein de la commune de Martelange. Grâce aux contacts réguliers qu'elle entretient avec les parents et les enfants (sorties d'école, plaines de jeux, journées « Place aux Enfants », …), elle assure efficacement la circulation des informations vers les différents opérateurs de l'accueil.

11. Les partenariats automne détente

Dans le cadre du Partenariat Automne-Détente (PAD), la commune souhaitait proposer un stage pendant les congés de détente 2024 afin de respecter son engagement d'offrir au moins une semaine d'activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans lors de chaque période de congés de deux semaines. L'ASBL Move In Sport s'est manifestée pour organiser le stage en devenant partenaire de la commune. Pour assurer une cohérence avec les autres stages proposés par la commune, les tarifs ont été alignés sur ceux des stages habituels, soit 50 € pour les Martelangeois et 70 € pour les non-Martelangeois (avec un tarif dégressif pour les fratries). La commune, de son coté, s'est engagée à prendre en charge une partie du coût du stage à hauteur de 105 € par enfant, ainsi que les éventuels frais d'assurance. Elle a également mis à disposition des locaux à un tarif avantageux et s'est chargée de la communication. Move In Sport a respecté les horaires habituels, de 7h30 à 18h, et s'est engagé à accueillir une cinquantaine d'enfants.

L'organisation a rencontré un franc succès : le stage était complet et les retours des familles ont été très positifs. Le responsable de l'ASBL a souligné que, n'ayant pas l'habitude de proposer des activités aussi variées ni d'accueillir un public couvrant une tranche d'âge aussi large, certaines adaptations avaient été nécessaires par rapport à ses organisations habituelles, qui sont plutôt orientées vers des stages sportifs. Il a été interpellé par le nombre d'enfants arrivant très tôt et

repartant très tard, ainsi que par le contenu de certaines boîtes à tartines. Il estime qu'il serait intéressant de mieux partager les pratiques et le fonctionnement habituel des stages organisés par la commune afin de renforcer la cohérence lors d'éventuelles futures collaborations.

Pour les congés de détente 2025, la commune aurait souhaité recourir à nouveau à un PAD mais aucun opérateur n'était disponible ou intéressé pour organiser un stage. Afin de maintenir une offre d'accueil et maintenir ses engagements, elle a pu compter sur son équipe d'accueillants extrascolaires, qui a accepté d'assurer une semaine supplémentaire de plaines de jeux. Cette solution alternative a permis de garantir la continuité de l'offre de stage pour les enfants de 2,5 à 12 ans malgré l'impossibilité de mettre en place un nouveau partenariat.

12. Annexes :

1. Opérateurs de l'accueil qui demande l'agrément : accueil extrascolaire « Les Canailloux »

 Règlement d'ordre intérieur
 Projet éducatif
 Tableau des formations

2. Opérateurs de l'accueil qui demande l'agrément : Plaines de jeux

 Projet d'accueil
 Règlement d'ordre intérieur

3. Tableau de synthèse des opérateurs